



Association des Anciens Etudiants de l'Ecole de Médecine Dentaire de Genève

Siège: Section de Médecine dentaire

POINT DE CONTACT

2008

Bureau :
Président :
S. ROH
Vice-Présidente :
N. ROMAND
Trésorier :
L. SHAW
Secrétaire :
Th. JACOBY
Président sortant :
Ph. HEDIGER
Président scientifique :
I. KREJCI
www.aaeemdg.ch



*Association des Anciens Etudiants de l'Ecole de Médecine Dentaire de Genève
Siège: Section de Médecine dentaire*

POINT DE CONTACT

* * * * *

SOMMAIRE

- Editorial
- Programme de la 15^e Réunion (bulletins d'inscription et de versement joints)
- Ordre du jour de l'Assemblée générale
- Rappel des normes pour l'établissement d'un mémoire (prix AAE EMDG)
- Règlement du Prix de l'AAE EMDG
- Règlement du Fonds de Recherche de l'AAE EMDG
- P.V. de l'Assemblée générale du 06 octobre 2005
- Résumé de la 14^e réunion, 6 et 7 octobre 2005
- Divers

ÉDITORIAL

Chères amies, chers amis,

Après plus de 2 ans de gestation, voilà enfin entre vos mains un nouvel exemplaire du Point de contact. À tous ceux qui étaient habitués à lire plus régulièrement notre publication j'aimerais préciser que nous n'avons pas abandonné notre poste pendant tout ce temps mais que nous avons délibérément choisi d'espacer nos envois en raison des mutations et des évolutions qui nous ont affectés.

En effet, l'avenir semblant de plus en plus électronique, le comité a préféré mettre l'accent sur le développement du site Internet de l'Association (www.aaeemd.ch) afin de concevoir un trait d'union entre les membres plus adapté aux méthodes modernes de communication. Bien qu'encore en phase de développement, cet outil semble déjà aujourd'hui à même de permettre d'améliorer la diffusion de nos informations et nos échanges confraternels.



D'autre part, nous avons dû remplacer le Président de la commission scientifique, suite à la démission du Prof. Jacky Samson. Pour cette fonction, le Collège des Professeurs de la SMD a nommé le Prof. Ivo Krejci qui s'est immédiatement intégré à la commission et à l'organisation d'un programme scientifique attrayant et relevé pour notre prochaine réunion. Vous avez certainement déjà eu l'occasion de découvrir celui-ci sur la carte informelle envoyée en fin d'année 2007. Pour tous ceux qui auraient négligé cette lecture ou qui voudraient approfondir le sujet nous vous proposons de redécouvrir celui-ci dans les pages qui suivent.

Enfin, et comme une mutation ne vient jamais seule, nous avons également dû faire face aux impératifs dictés par le nouveau calendrier universitaire imposé par la réforme de Bologne. La rentrée estudiantine ayant lieu dorénavant au mois de septembre, les auditoriums du CMU ne nous sont malheureusement plus accessibles aux dates annoncées. Nous avons donc été contraints de délocaliser notre réunion. **Celle-ci se déroulera les 2 et 3 octobre 2008 à la Salle ARDITI, 1 Avenu du Mail. La soirée récréative aura lieu à la Salle Communale de Plainpalais (ancienne salle Pitoëff, rue de Carouge).**

Que ces informations ravivent le lien qui nous unit à notre Association et vous incitent à venir nombreux partager le savoir et la convivialité lors de notre XVème réunion.

Bonne lecture et à bientôt.
Amicalement

Serge Roh

 **Venez tous à notre**
SOIRÉE RÉCRÉATIVE 
du jeudi 02 octobre 2008 à 19 h 00!
Salle communale de Plainpalais
(ancienne salle Pitoëff, rue de Carouge)

Nous vous proposons :



- un apéritif de bienvenue à notre soirée
- un repas convivial et décontracté
- de la bonne humeur
- de quoi rire... etc...

15^e Réunion Scientifique de l'AAE EMDG

ÉCHEC AUX ÉCHECS

Jeudi 2 octobre 2008

08h00 – 09h00	Accueil des participants
09h00 – 09h15	Ouverture de la 15 ^e Réunion
Responsable scientifique	Dr Thalia Jacoby
09h15 – 10h00	<i>Pierre Baehni & coll.</i> Prévention et santé bucco-dentaire : bilan
10h00 – 10h30	Pause café
10h30 – 11h15	<i>Stavros Kiliaridis & coll.</i> Effets secondaires en orthodontie : qu'avons-nous trouvé derrière la face cachée de la lune ?
11h15 – 11h45	Prix de l'AAE EMDG
11h45 – 12h15	Assemblée générale
Responsable scientifique	Dr Philippe HEDIGER
14h00 – 14h20	<i>Ivo Krejci</i> Échec aux prions : évolution du plateau technique
14h20 – 14h40	<i>Ioana Onisor</i> Laser pour la taille des cavités
14h40 – 15h00	<i>Stefano Ardu</i> Éviter la « fausse » teinte des composites antérieures
15h00 – 15h30	<i>Serge Bouillaguet</i> Comment améliorer le pronostic endodontique
15h30 – 16h00	Pause Café
16h00 – 16h45	<i>Jacky Samson & coll.</i> Ostéonécrose des maxillaires due aux bisphosphonates
16h45 – 17h30	<i>Jean-Pierre Bernard, Claude Crottaz, Urs Belser</i> L'implantologie assistée par ordinateur
19h00	Soirée récréative (apéritif, dîner) Salle communale de Plainpalais (ancienne salle Pitoëff, rue de Carouge)

15^e Réunion Scientifique de l'AAE EMDG

Vendredi 3 octobre 2008

Responsable scientifique	<i>Drs Yves CHATILLON et Alessandro TRECCANI</i>
09h00 – 09h35	<i>Nikolaos Perakis, Italie</i> Traitements esthétiques dans le cadre d'une pratique privée ?
09h35 – 10h10	<i>Fabrice Macheret</i> Échec à la routine
10h10 – 10h45	<i>Roberto Spreafico, Italie</i> Restaurations sans échecs
10h45 – 11h15	Pause café
11h15 – 12h00	<i>Andrea Mombelli & Patrick Guguerli</i> Les paramètres du succès en parodontologie, à court et à long termes
Responsable scientifique	<i>Dr Serge ROH</i>
14h00 – 15h00	<i>Claude Crottaz, Susanne Scherrer, Francesca Vailati, Urs Belser</i> Prévention des échecs en médecine dentaire reconstructive : quel est l'impact des nouvelles technologies et matériaux ?
15h00 – 15h30	<i>Anselm Wiskott</i> Tests d'activation osseuse. Expérimentation animale et implications cliniques
15h30 – 16h00	Pause café
16h00 – 16h25	<i>Frauke Müller</i> Esthétique dentaire chez les patients âgés
16h25 – 16h45	<i>Gilbert Bochet</i> Comment réparer les prothèses amovibles ?
16h45 – 17h00	Clôture de la 15 ^e réunion

Crédit en heure de formation = 13 heures

Communications scientifiques : Salle ARDITI, 1 Avenue du Mail
Soirée récréative : Salle Communale de Plainpalais (ancienne salle Pitoëff, rue de Carouge)

QUINZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'EMDG

Salle Ardit
1, Avenue du Mail

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 06 octobre 2005
2. Rapport présidentiel
3. Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes
4. Votation pour donner décharge au comité, au trésorier et aux vérificateurs des comptes
5. Élection du comité
6. Budget et cotisations
7. Médaille d'or Louis J. Baume
8. Membres d'honneur
9. Prix de l'AAE EMDG
10. Fonds de recherche
11. Date, lieu et forme de la 16^e réunion
12. Divers et propositions individuelles

Les propositions individuelles doivent parvenir 6 semaines avant l'Assemblée générale, à l'adresse du secrétariat de l'AAE EMDG.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Secrétariat et inscription

M^{me} Huguette HERNOUX
Section de Médecine dentaire
19, rue Barthélemy-Menn, CH-1205 Genève
Tél. (+41) 022 37 94 100 / Fax (+41) 022 37 94 102
E-mail : huguette.hernoux@medecine.unige.ch

Délai d'inscription 16 septembre 2008

Finances d'inscription

Pour les membres de l'AAE EMDG

- Carte scientifique	Sfr. 350.-/personne x.....	Sfr.
- Dîner	Sfr. 80.- / personne x.....	Sfr.
Total		<hr/> Sfr

Pour les non-membres

- Carte scientifique	Sfr. 550.-/personne x.....	Sfr.
- Dîner (salle des fêtes de Carouge)	Sfr. 80.- / personne x.....	Sfr.
Total		<hr/> Sfr

Payable à :

Association des Anciens Étudiants de l'EMDG
15^e Réunion de l'AAE EMDG

par :

- 1) **Compte chèque postal : Genève 12-9300-7**
- 2) **Carte bancaire (compléter annexe et à retourner à l'adresse indiquée)**
- 3) **Virement bancaire à l'UBS SA, 39 Bd du Pont d'Arve, CH-1205 Genève
Compte N° 530/CO-156,777.0**

N.B. Les INSCRIPTIONS seront considérées comme définitives à réception du montant

Lieu de la 15^e Réunion

Salle Arditi – Avenue du Mail 1 / CH

Logement

Les participants sont priés d'effectuer eux-mêmes leur réservation auprès des hôtels de leur choix. ***En raison du taux élevé d'occupation des hôtels à cette période de l'année, nous vous conseillons de faire vos réservations à temps.***

RAPPEL DES NORMES POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN MÉMOIRE POUR LE PRIX DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'EMDG

THÈMES GÉNÉRAUX

1) Présentation d'un cas clinique documenté

- Sujets à choix**
- prévention
 - radiologie
 - parodontie
 - restaurations dentaires, endodontie
 - orthodontie, pédodontie
 - chirurgie, pathologie et médecine orale
 - prothèse conjointe, adjointe (partielle et totale), occlusodontie

Marche à suivre pour la présentation

- a) anamnèse
- b) examen clinique avec documents
- c) examen radiologique avec documents
- d) diagnostic
- e) traitement et résultats cliniques
- f) discussion du cas en fonction de quelques données fondamentales de la littérature
- g) bibliographie (limitée à 4-5 références)

2) Présentation d'une réalisation médico-dentaire originale, destinée à la pratique courante

3) Présentation des résultats d'une activité médico-dentaire au service de la collectivité

4) Présentation des résultats d'une activité de recherche issue d'une synthèse de publications scientifiques personnelles regroupées autour d'un même thème.

Marche à suivre pour la présentation

- a) Définition de la thématique générale
- b) Bref résumé et conclusion des résultats issus de chaque publication
- c) Discussion des perspectives d'avenir (la suite à donner à ces travaux)
- d) Tirés-à-part des publications concernées

LONGUEUR DU MÉMOIRE

3-4 pages dactylographiées (1 exemplaire), accompagnées des documents originaux et de leurs légendes. L'iconographie sera présentée sous forme de planches.

Les mémoires, désignés par un ***pseudonyme***, sont remis au secrétariat de l'Association des Anciens Étudiants, ***contre un accusé de réception, AVANT le 06 juin 2008.***

Les travaux, choisis pour le prix, devront être présentés à la réunion des anciens le 02 octobre 2008 lors de l'Assemblée générale.

Ils pourront également être publiés après la réunion dans la Revue Mensuelle Suisse d'Odonto-stomatologie.

Le Comité scientifique de l'AAE EMDG

RÈGLEMENT DU PRIX DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DENTAIRE DE GENÈVE

<u>Montant</u>	Frs : 10'000.00
<u>Périodicité</u>	Tous les 3 ans
<u>But</u>	Inciter les membres de l'Association à effectuer un travail original dans le domaine de la médecine dentaire.
<u>Sujets</u>	Selon les thèmes généraux adoptés par l'Assemblée générale sur proposition du Comité scientifique ad hoc (voir normes en cours).
<u>Divisibilité du prix</u>	Admise jusqu'à concurrence de 5 travaux primés.
<u>Forme des mémoires</u>	Langue française
<u>Jury</u>	<u>5 membres</u> Président de l'AAE EMDG 2 membres du Comité 2 membres de l'Association des Anciens Le jury pourra en outre faire appel à un ou plusieurs experts. Les décisions du jury sont sans appel.
<u>Divers</u>	Le ou les prix seront remis aux lauréats lors de l'Assemblée générale et les travaux feront l'objet d'une courte présentation au cours du programme scientifique de la réunion. Les travaux déjà primés dans un concours ou déjà publiés ne sont pas admis.
<u>Disposition financière</u>	Le montant du prix est fourni par la trésorerie de l'AAE EMDG.

RÈGLEMENT DU FONDS DE RECHERCHE DE L'A.A.E. E.M.D.G

1. BUT

Le Fonds de recherche de l'Association des Anciens Étudiants de l'EMD a pour but de permettre ou d'encourager, par des contributions financières, les recherches réalisées à la Section de Médecine dentaire.

Entrent en ligne de compte :

- les travaux relatifs aux recherches fondamentales dans le domaine général de la médecine dentaire et des sciences voisines,
- les travaux en tout genre destinés à élucider des problèmes de médecine dentaire ou à améliorer des **techniques et** méthodes de traitement dentaire,
- une aide à l'acquisition de matériel destiné à la recherche,
- une aide à la création de postes de travail dans le domaine de la recherche.

Sont exclus les travaux ayant un but lucratif pour le requérant, **le financement de hardware informatique** ainsi que les frais d'impression de thèse **ou de publications**.

2. RESSOURCES

Le Fonds dispose d'une somme mise à disposition par période de 3 ans.

Cette somme est limitée à Frs par lauréat et par période de 3 ans.

Le montant est prélevé du budget de l'Association en fonction de l'état de la trésorerie sur proposition du Comité et voté par l'Assemblée générale.

Cinq lauréats au maximum peuvent être retenus par période de 3 ans.

Le capital du Fonds est géré par le Trésorier de l'Association.

3. DEMANDES DE SUBSIDES

Le requérant doit être membre de l'AAE EMD.

Il doit exercer au sein de la Section de médecine dentaire, dans une clinique dentaire, dans un laboratoire de recherche ou dans un cabinet dentaire en Suisse ou à l'étranger.

Les demandes de subsides doivent être rédigées en français sur le formulaire ad hoc disponible au secrétariat de l'AAE et retournées en quatre exemplaires.

Ces demandes doivent comprendre :

- **Un descriptif du projet de recherche envisagé sur 4 pages au maximum, il doit préciser le projet, décrire la procédure dans le détail, contenir des informations au sujet des travaux personnels et une bibliographie en rapport avec le domaine étudié ainsi qu'un budget avec énumération détaillée de l'ensemble des frais du projet.**
- **La liste des autres sources financières éventuelles**
- **Un bref curriculum vitae du requérant**
- **Une photo récente du requérant**

Les demandes doivent parvenir au secrétariat dans les 3 mois qui suivent l'Assemblée générale (fin décembre).

4. ADMINISTRATION DU FONDS

Les demandes sont examinées par le Comité – qui peut faire appel à des experts – et qui décide de l'attribution et de la répartition du montant.

Le Comité n'est pas tenu de motiver ses décisions, **qui sont sans appel.**

Le Comité se réserve un droit de contrôle sur l'utilisation des fonds attribués.

5. RAPPORT SCIENTIFIQUE ET FINANCIER

Le ou les bénéficiaires devront présenter au Comité un rapport scientifique et financier au plus tard 6 mois avant la prochaine **Assemblée générale. Le rapport scientifique peut être présenté sous la forme d'une thèse ou d'une publication.**

Le présent règlement abroge le précédent (adopté lors de l'Assemblée générale 6 octobre 1993) ainsi que décidé à l'Assemblée générale du 30 septembre 1999.

MC/BC/hh/01.10.87/6.10.1993

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DENTAIRE DE GENÈVE

14^e Assemblée générale de l'AAE EMDG

CMU, Genève, jeudi 6 octobre 2005 – 11h00

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
Chères Consœurs, Chers Confrères,

C'est pour moi un grand honneur et un grand plaisir d'ouvrir la 14^e Assemblée générale de l'Association des Anciens Étudiants de l'École de Médecine dentaire de Genève.

Il est 11h... et je déclare la séance ouverte.

Je tiens au nom du comité à saluer nos anciens Maîtres et Professeurs, les membres d'honneur ainsi que tous les membres ici présents qui prennent intérêt à la vie de notre Association

Je demanderai à notre secrétaire Thalia JACOBY ainsi qu'à Serge ROH de protocoller les débats afin de rédiger le procès-verbal usuel.

Les membres suivants sont excusés :

- Professeur Giorgio CIMASONI
- Professeur Etienne FERNEX
- Professeur Friedrich PASLER
- Dr Claire LE POOL BURNAND des Pays-Bas
- Dr Umberto PEZZUTI d'Italie
- M. Jean-Jacques BERTA

Deux scrutateurs sont nommés parmi les membres pour assurer le bon déroulement des diverses votations.

Je remercie nos confrères.

Vous avez reçu à temps l'ordre du jour de cette séance.

L'ordre du jour est accepté, nous pouvons dès lors passer directement au point 1 de cet ordre du jour à savoir :

1. Adoption du PV de l'assemblée générale du 03 octobre 2002

Le procès-verbal, publié sous une forme résumée dans le dernier « Point de contact » d'avril 2005, était à disposition pour consultation, dans sa version intégrale, au secrétariat de l'Association.

Je sou mets ce procès-verbal à la discussion.

Y a-t-il des remarques ou des objections ?

(Si ce n'est pas le cas)..., je clos la discussion et demande aux membres qui approuvent ce procès-verbal de lever la main.

Le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2002 est accepté à l'unanimité.

2. Rapport présidentiel

Concernant l'état des membres, l'Association compte à ce jour 725 membres. Depuis la dernière réunion, il a été enregistré 17 nouvelles admissions. Ce chiffre ne correspond pas, une fois de plus, aux effectifs des volées concernées.

Le comité a tenté d'analyser les causes de ce désintérêt et d'y porter remède. Les causes sont difficiles à cerner.

Outre la baisse continue des nouveaux étudiants, (phénomène observé d'ailleurs dans les autres écoles de Suisse), on note que les taux d'admission au sein des associations professionnelles cantonales (AMDG, SVMD, par exemple) ou nationale (SSO) subissent aussi une érosion lente. Serait-ce dû à une forme d'individualisme latent, signe des temps, serait-ce dû aussi au fait que la profession se féminise, j'entends par-là qu'une bonne partie de nos jeunes consœurs, fraîchement issues de notre École, travaillent à temps partiel, serait-ce enfin dû au fait que nos Pères fondateurs nous ont quittés ?

Le comité est soucieux de cet état de fait et prend et a pris des mesures afin de conquérir de nouveaux membres. Chaque année, une présentation de l'Association est faite lors de la remise des diplômes.

La carte scientifique de notre réunion de ce jour ainsi que la première cotisation leur ont été offertes. Les membres du comité enseignant à l'École font du prosélytisme durant les 3 années de formation.

Nous espérons changer cet état de fait avec patience et détermination.

27 démissions ont été enregistrées pour des motifs divers.

L'Association a malheureusement pris connaissance de 7 décès parmi ses membres. Je vous en donne les noms :

- Monsieur le Professeur honoraire Mario SPIRGI de Genève, en date du 26 novembre 2002
- Monsieur le Professeur honoraire Louis-J. BAUME de Genève, Fondateur de l'AAE, en date du 26 avril 2003
- Le Docteur Henri MICHELET de Sierre, en date du 10 janvier 2004
- Le Docteur Henri HUBER de La Tour de Peilz, en date du 23 mars 2004

- Le Docteur Alain TEMPIA de Genève, en date du 8 juin 2004
- Le Docteur Maryse LEW-SMIDOF de Genève, en date du 8 novembre 2004
- Le Docteur Ingrid KARNSTADT-GOELLER d'Allemagne, en date du 31 décembre 2004

Pour honorer la mémoire de ces confrères et amis, je propose à l'Assemblée de se lever et de garder une minute de silence. Je vous remercie.

Depuis octobre 2002, le comité s'est réuni à 5 reprises. Sa tâche principale fut, bien sûr, de préparer cette 14^e réunion.

Pour ce faire, deux commissions ont été désignées, l'une pour le programme scientifique avec le Prof. Jacky SAMSON comme responsable, l'autre pour le programme récréatif sous la baguette de notre ami Pierre FAYOLLE.

J'adresse mes vifs remerciements à ces deux collègues et à leur troupe respective pour le travail accompli. Toutes ces séances se sont toujours déroulées dans la bonne humeur malgré des débats quelquefois vifs.

Comme je l'avais précisé, l'Association a participé traditionnellement aux cérémonies d'accueil des nouveaux étudiants.

Aucun projet de l'EMD n'ayant été porté à notre connaissance, seul le financement de l'agencement des salles d'attente a fait l'objet d'un versement de notre part.

Concernant le Fonds de recherche, je rappelle que selon les statuts, les éventuels intéressés ont jusqu'à fin décembre pour se manifester. L'attribution du fonds de recherche pour la période écoulée sera discutée au point 9 de l'ordre du jour.

Concernant le Prix de L'AAE EMDG, son attribution sera également discutée au point 9.

3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes

Je demande à notre chère trésorière, Ligia SHAW de nous donner lecture de son rapport.

Ligia SHAW

« Cher Président, Cher Comité et Assemblée,

1)Voici mon rapport sur les trois dernières années, à savoir depuis septembre 2002 à septembre 2005.

Entre ouragans, pluies diluviennes et autres catastrophes dans le monde, le ciel a été plutôt clément avec nos finances. Comme d'habitude, la situation de notre Association est excellente. Les réunions continuent à s'autofinancer et ceci grâce à une importante participation.

Comme vous l'a annoncé le Président, il y a une diminution du nombre de membres dans l'Association, mais ceci n'a pas déstabilisé la situation financière qui continue à rester saine.

Celle-ci nous permet de doter de manière adéquate le fonds de recherche ainsi que le prix des Anciens.

2) En ce qui concerne le budget de fonctionnement, celui-ci est très bien maîtrisé par M^{me} Huguette Hernoux que je remercie pour tout son travail fourni à notre Association.

En ce qui concerne la cotisation, je vous informe que la 1^{re} année est offerte aux nouveaux membres (sur décision du Comité).

Étant donnée que les réunions s'autofinancent et ceci depuis 40 ans, je vous propose de garder la même cotisation annuelle, soit 40,00 francs par an. »

Puis les vérificateurs des comptes, nos amis Yves CHATILLON et Michel CORTI nous livre leur expertise.

Yves CHATILLON

« Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui leur a été confié, les soussignés ont vérifié les comptes de l'Association des Anciens Étudiants de l'École de Médecine Dentaire de Genève pour la période du 1er octobre 2002 au 30 septembre 2005.

Au cours de cette vérification, ils ont pointé par sondage les écritures effectuées au CCP, aux comptes de l'Association auprès des banques et en caisse.

Ils ont constaté leur parfaite exactitude.

Les soussignés proposent à l'Assemblée générale d'accepter ces comptes et d'en donner décharge à la trésorière en la remerciant et en la félicitant pour sa parfaite gestion, de même qu'à notre fidèle secrétaire, M^{me} Huguette Hernoux, pour sa tenue irréprochable des comptes.

Signé les vérificateurs des comptes, Genève le 6 octobre 2005

Yves CHATILLON et Michel CORTI »

Je soumetts à la discussion ces deux rapports. Y a-t-il une question ou remarque ?

Si ce n'est pas le cas, au nom du comité, je remercie notre trésorière et les vérificateurs des comptes ainsi que M^{me} HERNOUX, cheville ouvrière incontournable, pour leur travail et leur contribution à la bonne marche financière de l'Association.

4. Votation pour donner décharge au comité, au trésorier et aux vérificateurs des comptes

Pour simplifier les choses, je propose à l'Assemblée de voter en bloc la décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

Les membres qui acceptent de donner décharge au comité sortant ainsi qu'aux vérificateurs des comptes peuvent le faire en levant la main.

La décharge au comité sortant et aux vérificateurs des comptes est approuvée à l'unanimité.Je vous remercie.

5. Élection du comité

Trois figures mythiques du comité de l'Association présentent leur démission. Tous nos talents de persuasion ont été inutiles face à la détermination de nos amis Jean MEYER, vice-président en charge, membre du comité depuis 40 ans, Daniel COTTING et Pierre FAYOLLE, depuis 30 ans, de quitter définitivement notre instance. Leur décision est malheureusement irrévocable. Nous la regrettons vivement. Nous les remercions très chaleureusement pour le temps, les engagements, le sérieux, le bon sens critique et l'humour qu'ils ont donné à notre Association pendant tant d'années. Nous leur transmettons tous nos vœux pour leur vie et leurs activités futures. Ils restent évidemment membres de notre Association et nous sommes certains de pouvoir encore régulièrement compter sur leur sympathique présence parmi nous et leurs conseils avisés, en tout cas lors de nos réunions triennales.

Nous vous proposons dès lors de les remplacer en élisant 3 nouveaux membres du comité, à savoir :

- Yves CHATILLON de Genève
- Olivier DUC de Genève
- Alessandro DE DOMINICIS d'Italie

Je laisserai chacun de ces 3 nouveaux candidats se présenter brièvement et vous pourrez nous donner votre approbation ... ou votre désapprobation quant à leur entrée dans notre comité. Je me permets de vous rappeler que si certains d'entre vous veulent faire partie de notre comité, ils sont instamment priés de s'annoncer auprès d'un membre du comité ou de notre secrétaire, Huguette HERNOUX, pour que nous puissions retenir leur candidature lors des renouvellements de membres, à chacune de nos assemblées générales.

Je donne tout d'abord la parole à Yves CHATILLON.

Nous passons à Olivier DUC.

Nous terminons par Alessandro DE DOMINICIS.

Je vous remercie.

Le comité que nous proposons donc de conduire pour la prochaine législature aura donc la composition suivante :

Président :	Serge ROH
Président sortant :	Philippe HEDIGER
Vice-présidente :	Nola ROMAND
Trésorière :	Ligia SHAW
Secrétaire :	Thalia JACOBY
Président scientifique :	Jacky SAMSON
Membres :	Nicolas BOIS Serge BOUILLAGUET Serge PERTICHETO Alessandro TRECCANI Huguette HERNOUX

Nouveaux membres : Yves CHATILLON
Olivier DUC
Alessandro DE DOMINICIS

Je propose donc à l'Assemblée de voter en bloc et de lever la main en signe d'acceptation du comité proposé.

Le comité pour la législature 2005 – 2008 est donc accepté à l'unanimité

Je passe la parole au Président élu Serge ROH.

« *Chères amies,*

Chers amis,

J'aimerais d'abord au nom du nouveau Comité et à titre personnel vous remercier chaleureusement de la confiance que vous avez placée en nous pour mener à bien les destinées de notre Association.

Je vous remercie également de votre soutien dans ce nouveau rôle que vous me confiez, rôle qui est pour moi non seulement un honneur mais surtout un encouragement à travailler pour le rayonnement de l'Association.

Ce projet aura naturellement un prolongement concret auquel je vous convie déjà toutes et tous, espérant vous accueillir nombreux à l'automne 2008 pour notre réunion scientifique et amicale.

Monsieur le Président, je te remercie et te rends la parole. »

Je te remercie.

Nous devons encore procéder à la nomination de deux vérificateurs des comptes et de deux suppléants.

Yves CHATILLON et Michel CORTI ayant terminé leur mandat, notre confrère Christian PERRET, suppléant, prend automatiquement une place de vérificateurs.

Y a-t-il un volontaire pour l'accompagner dans cette tâche de confiance ?

Si ce n'est pas le cas... J'ai un volontaire tout désigné Jean MEYER démissionnaire du comité.

J'ai déjà deux volontaires pour la charge ardue de vérificateurs suppléants, nos membres du comité démissionnaire Daniel COTTING et Pierre FAYOLLE Y en a-t-il d'autres parmi l'Assemblée ?

Si ce n'est pas le cas,

Je vous remercie et propose à l'Assemblée de voter en bloc et de lever la main en signe d'acceptation vérificateurs et suppléants proposés.

Les vérificateurs et suppléants pour la législature 2005 – 2008 sont donc acceptés à l'unanimité. Je vous remercie.

6. Budget et cotisations

Je repasse la parole à notre trésorière, voir point 3 (rapport de la trésorière)

Y a-t-il des questions ou remarques ?

Si ce n'est pas le cas, nous passons au point 7 de l'ordre du jour.

7. Médaille d'or Louis-J. BAUME

Comme vous le savez, le Professeur BAUME a, de son vivant, souhaité faire frapper des médailles d'or destinées à récompenser des personnalités appartenant ou ayant appartenu à l'École de Médecine dentaire qui ont notoirement contribué à son essor, à sa marche et à son renom.

Le 6 juin dernier 2005, la médaille d'or, sur proposition du comité d'attribution, a été décernée en association avec la Faculté de Médecine, lors de la cérémonie des prix de la faculté. Le récipiendaire de la médaille était le Professeur Jean MEYER de Paris, vice-président sortant de notre comité.

Jean MEYER a derrière lui une longue carrière académique et clinique. Jeune chirurgien dentiste, il devient titulaire d'un doctorat en Chirurgie dentaire, puis d'un doctorat en Sciences odontologiques, obtenu au sein des Facultés des bords de Seine. Les horizons parisiens lui semblent rapidement limités, il décide dans les années soixante d'émigrer sur les bords du Léman, intègre notre École, refait ses études de base, obtient le titre de médecin-dentiste et devient titulaire d'un troisième doctorat. Muni de ce bagage professionnel et humain considérable, il retourne à Paris, devient praticien hospitalier, Professeur à la Faculté de Chirurgie dentaire de Paris V, tout en se lançant dans la pratique privée comme spécialiste en parodontologie.

Jean a été un pionnier dans ce domaine alors nouveau de la Médecine dentaire. Il a en outre été membre ou présidé un nombre incalculable de sociétés ou de congrès professionnels.

Jean MEYER a donc été un ambassadeur infatigable de l'esprit de l'École de Genève, à savoir mettre en œuvre une Médecine dentaire raisonnable, réfléchie et de qualité.

Malgré ces multiples va-et-vient, malgré une vie professionnelle clinique et académique intense, il nous est toujours resté fidèle. Il est un des membres fondateurs de notre Association et est resté une des figures emblématiques de notre comité depuis 40 ans.

Nous avons donc pu bénéficier de son immense culture, de ses compétences professionnelles indiscutables, mais également de son esprit critique redoutable et très français et de son humour ravageur au 3^e degré.

Comme je l'ai dit précédemment, après tant d'années de dévouement à la cause, il a décidé de remettre son mandat, malgré nos supplications. Sa décision est malheureusement irrévocable.

C'est donc pour ces 40 années remarquables que nous avons décidé d'attribuer la médaille d'or à notre confrère et ami Jean MEYER que je félicite ici en votre nom à tous.

Nous passons au point 8 de l'ordre du jour.

8. Membres d'honneur

Cette année, nous avons le privilège de nommer deux nouveaux membres d'honneur de notre Association.

Il s'agit du Professeur Jean-Marc MEYER et du Professeur Ejvind BUDTZ-JØRGENSEN.

Le Professeur Jean-Marc MEYER, originaire de Genève, a d'abord obtenu un diplôme d'ingénieur chimiste en 1967, puis un doctorat ès sciences chimiques en 1970.

Stimulé par le Prof. J.-N. NALLY, il s'est dirigé vers la technologie des matériaux dentaires. Après avoir été « Visiting professor » à Ann Arbor, il a créé le laboratoire de technologie des matériaux dentaires au sein de notre École. Sous son égide, d'importantes contributions ont ainsi été réalisées dans les domaines de la métallurgie des alliages dentaires, la biocompatibilité des alliages, la corrosion des alliages et ses conséquences. Il a toujours été à l'écoute des chercheurs en biomécanique, des utilisateurs et des producteurs de matériaux. Il a conduit de nombreuses recherches appliquées sur les ciments, les résines, les composites, les céramiques, les matériaux d'empreinte et les alliages.

Outre ses activités de recherche, le Prof. Jean-Marc MEYER a été un enseignant et un membre influent de notre école au sein de la Faculté de Médecine. Sachant captiver son auditoire sur des sujets ardu, il a toujours eu comme objectif enseigner, transmettre et faire comprendre. Très tôt, il a su intégrer la révolution informatique dans la gestion de son enseignement.

Il a été vice-doyen de la Faculté de Médecine pendant 4 ans et a présidé aux destinées de notre École de 1996 à 2001. Après ces quelque 30 années au service de notre institution, jouissant d'une retraite bien méritée, il a donc bien mérité ce titre de membre d'honneur de l'Association des Anciens Étudiants.

Je prie donc le Prof. Jean-Marc MEYER de s'approcher afin de recevoir son diplôme de membre d'honneur.

Passons au second lauréat, le Professeur Ejvind BUDTZ-JØRGENSEN

Le Professeur BUDTZ-JØRGENSEN est entré au sein de notre École en 1989, comme Professeur de gérodontologie et prothèse adjointe. Il avait été précisément choisi selon son passé scientifique et clinique pour introduire ce nouvel enseignement de la médecine dentaire des troisièmes et quatrièmes âges.

Grâce au style très personnel, empreint de calme, de prudence et d'humour, très organisé et sachant déléguer un maximum de compétence, il a vraiment été un pionnier de cette discipline difficile qu'est la gérodontologie. Auteur de nombreux articles scientifiques, mais surtout d'un livre sur le traitement prothétique des patients âgés, considéré comme une référence dans le monde entier, son grand mérite aura été de faire reconnaître la gérodontologie tant dans les milieux scientifiques que dans la population. Il aura donc lui aussi représenté l'École de manière remarquable et de ce fait, mérite de devenir également Membre d'honneur de l'Association des Anciens Étudiants.

Je prie donc le Professeur BUDTZ-JØRGENSEN de s'approcher afin de recevoir son diplôme de membre d'honneur... Je vous remercie.

9. Prix de l'Association des Anciens

Cette année, nous avons reçu dans les délais un travail original concernant une technique de stratification pour les restaurations directes des dents antérieures selon une approche biomimétique.

Conformément au règlement d'attribution du prix, ce travail a été soumis à une commission d'évaluation de 4 membres. À l'unanimité cependant, le travail présenté malgré sa bonne facture, n'a pas paru suffisamment détaillé, selon les statuts, pour être accepté soit comme présentation d'un cas clinique documenté, soit comme présentation d'une réalisation médico-dentaire originale destinée à la pratique courante.

Cet état de fait a incité le comité à proposer à l'Assemblée générale de modifier le règlement d'attribution du Prix de l'Association afin de le rendre plus varié et attractif.

La décision du jury étant intervenue la semaine dernière, il était dès lors impossible de vous faire parvenir à temps un projet de modification du règlement.

Afin de ne pas perdre 3 années avant un vote de l'organe souverain, le comité propose donc à l'Assemblée de voter de manière extraordinaire.

1. sur un nouvel article concernant les normes requises pour l'établissement d'un mémoire pour le prix
2. sur le montant maximum alloué au prix

J'ajoute que le résultat de votre vote n'entrera en force que si aucun membre absent ce jour n'émet par écrit une remarque ou objection dans un délai de 1 mois suivant l'envoi du PV de cette Assemblée générale.

Y a-t-il une objection à cette procédure ?

Si ce n'est pas le cas et concernant les normes requises, nous proposons l'adjonction d'un nouvel article 4.

Quant à la modification du montant alloué, le comité vous propose de passer de 5'000,00 à 10'000,00 francs maximum. Le panel des travaux susceptibles d'être présenté étant plus large

Les membres qui acceptent la modification des normes requises pour l'établissement d'un mémoire ainsi que l'augmentation du montant alloué au Prix de l'Association peuvent le faire en levant la main.

Les modifications des normes ainsi que l'augmentation du montant alloué au prix sont donc acceptées à l'unanimité, sous réserve de l'absence de remarques reçues dans un délai de 1 mois suivant la réception du PV de l'Assemblée de ce jour.

10. Fonds de recherche de l'AAE EMDG

Durant cette législature, le comité a accordé un fonds de 25'000,00 Frs au Dr François CURNIER, de la Division de Cariologie et d'Endodontie du Prof. Ivo KREJCI en mars 2003. Selon notre règlement, nous avons reçu les rapports financiers et scientifiques pour cette recherche. Les fonds étaient destinés au financement d'un travail de recherche devant permettre de développer un enseignement de la morphologie dentaire et radiculaire et de l'approche clinique de taille des cavités sur un simulateur virtuel. Celui-ci est capable de donner une image tridimensionnelle de l'anatomie interne d'une dent préalablement scannée et, par un bras de retour d'effort, d'en ressentir les variations de dureté et le comportement induit lors d'un fraisage. L'objectif final est d'évaluer cette méthode d'enseignement sur support virtuel et de l'intégrer à l'enseignement de base et à la formation continue en médecine dentaire.

11. Date, lieu et forme de la 15^e réunion

Étant donné que notre Association est à Genève et qu'elle se réunit toujours les premiers jeudi et vendredi d'octobre chaque 3 ans, je vous propose de nous retrouver ici même au CMU, les jeudi et vendredi 2 et 3 octobre 2008.

J'ouvre la discussion concernant la forme que devrait prendre notre prochaine réunion.

12. Divers et propositions individuelles

Étant donné que les propositions individuelles doivent nous parvenir 6 semaines avant l'Assemblée générale et que nous n'avons rien reçu dans les temps, ce point devient caduc, ce qui nous arrange quelque peu car nos estomacs commencent à crier famine.

Permettez-moi donc de vous remercier pour votre participation active à notre Assemblée et votre fidélité à notre Association.

Je vous rappelle que vous avez la possibilité de vous sustenter au Restaurant du CMU,...

Chers Consœurs, Chers Confrères, Chers Amis,

Il est 12.30 heures, je clos donc ici la 14^e Assemblée générale de l'Association des Anciens.

Je vous propose de nous retrouver à 14h00 pour la suite des conférences et vous souhaite un bon appétit.

Philippe HEDIGER

Résumé de la 14^e Réunion de l'Association des Anciens Étudiants de l'École de Médecine Dentaire de Genève

« Évaluer pour Évoluer »

Les 6 et 7 octobre 2005, s'est tenue au Centre Médical Universitaire, à Genève, la 14^e Réunion des anciens étudiants de l'École de Médecine Dentaire de Genève. Cette manifestation, qui se déroule chaque trois ans sous la forme d'un congrès, était placée sous la présidence du Docteur Philippe Hediger.

Le comité scientifique de l'Association a voulu mettre en exergue le fait que pour l'exercice de notre profession, comme dans les autres domaines où l'évolution des connaissances est rapide, il faut apprendre à se remettre en question en permanence et s'efforcer d'évoluer perpétuellement.

Pendant ces deux journées scientifiques, les 325 médecins-dentistes présents ont suivi avec assiduité les conférences successives qui ont abordé toutes les spécialités de la Médecine dentaire actuelle.

En présence des professeurs enseignant actuellement à l'École, et de plusieurs professeurs émérites (Ejvind Butz-Jørgensen, Giuseppe Fiore-Donno, Jacques Holz, Jean-Pierre Joho, Jean-Marc Meyer et Jean-Noël Nally), les conférenciers successifs ont apporté des informations permettant, comme l'énonçait le titre, d'évaluer l'état actuel des connaissances en Médecine dentaire.

Une nouvelle approche de la prévention, par scellements de fissures sur les dents à risque de carie

Pour la division de Médecine dentaire préventive, dirigée par le Prof. Baehni, le Dr Nathalie Vivien-Castioni a présenté un exposé traitant d'une nouvelle approche de la prévention. Elle présentait notamment les résultats d'une action de prévention ciblée géographiquement réalisée dans les quartiers défavorisés de l'Ohio et consistant en des scellements de fissures sur les dents à risque de carie. Cette action a été très bénéfique, ce qui a permis à la conférencière de rappeler la nécessité de poursuivre partout les programmes de développement de la prévention, comme celui mis en place par la Clinique Dentaire de la Jeunesse, à Genève, avec la collaboration active du Dr Bernard Ciucchi et de la SMD, ou bien celui de l'AMDG. Ce sujet est d'actualité en Suisse car les programmes préventifs de soins dentaires scolaires sont malheureusement un peu délaissés dans certains cantons pour des raisons économiques.

Le Dr Martino Chiarini, **pour la division d'orthodontie**, a présenté une conférence sur la prise en charge en omnipratique des urgences orthodontiques, pour aider les confrères exposés à cette problématique. Il a démontré qu'avec quelques gestes simples, n'importe quel confrère peut gérer facilement la plus grande partie des urgences orthodontiques.

Pour la division de Parodontologie, trois conférenciers sont intervenus.

Nouvelle compréhension des mécanismes étiopathologiques de la maladie parodontale

En premier, le Dr François Jaccard, qui, en faisant un survol de ses trente années d'activité professionnelle, a souligné les progrès et l'évolution importante intervenue dans la compréhension des mécanismes étiopathologiques de la maladie parodontale. Il a apporté un éclairage nouveau tant dans le domaine des risques spécifiques, comme le tabagisme, que sur les techniques actuelles, moins agressives, conseillées pour l'élimination du biofilm.

Puis, le Dr Catherine Giannopoulou a insisté sur les progrès liés à la recherche en parodontologie qui portent actuellement sur les techniques de régénération du ligament parodontal et de l'os grâce aux protéines dérivées de la matrice de l'émail.

Enfin, le Prof. Andrea Mombelli, tout en se réjouissant du succès croissant de la technique implantaire qui permet de remplacer les dents absentes par des substituts métalliques ankylosés, a attiré l'attention sur l'intérêt de garder autant que possible une denture saine grâce à l'arsenal thérapeutique actuel. Ceci est réalisable notamment en mettant à profit les progrès réalisés dans le domaine de la parodontologie. Il rejoignait par là les propos du Dr Jaccard qui avait relevé auparavant qu'un patient ayant souffert d'une maladie parodontale, puis ayant bénéficié d'une réhabilitation implantaire, avait plus de risque de développer des complications biologiques périimplantaires.

Puis ce fut au tour de trois conférenciers de la division de Cariologie et d'Endodontie

Le Dr Serge Bouillaguet a fait le point des connaissances dans le domaine de l'adhésion au tissu dentaire. Il a passé en revue les produits utilisés pour rincer la plaie dentinaire, éventuellement les canaux radiculaires, à savoir le NaOH 5%, l' H_2O_2 3%, l'EDTA et la chlorhexidine 2%. On sait que cette dernière a la capacité d'inhiber les collagénases. Il a rappelé les principes de collage, qui se basent sur la préparation acide des tissus, l'application d'un apprêt dentinaire à base de résines hydrophiles, puis l'imprégnation des tissus par de la résine de liaison hydrophobe.

Dans son exposé, le Dr Didier Dietschi a illustré l'abandon salvateur de la « Cosmetic Dentistry » au profit de la « Médecine Dentaire Esthétique Conservatrice ». Grâce à des techniques incluant l'orthodontie, le blanchiment, la micro-abrasion et le col-

lage, les corrections esthétiques peuvent être réalisées de façon innovante et bien plus économe en tissu dentaire. Il a notamment montré avec une très belle iconographie des résultats spectaculaires obtenus en associant micro-abrasion, blanchiment et éventuellement adhésion.

La micro-dentisterie :

solution pour la vie d'une première molaire de plus de 70 ans

Enfin, le Professeur Ivo Krejci a présenté une évolution de la conception des traitements conservateurs qui prend en compte l'espérance de vie actuelle des patients : théoriquement, la durée de vie utile d'une première molaire permanente est de l'ordre de plus de 70 ans. Comme aucune méthode restauratrice contemporaine n'est en mesure de durer aussi longtemps, on peut se demander quelle est la façon de procéder la plus idoine pour remplacer les anciennes restaurations lorsque cela devient nécessaire. La micro-dentisterie semble apporter bien des réponses à cette nouvelle exigence et permet d'effectuer ces traitements en limitant au maximum les pertes de tissu dentaire sain.

L'actualité en Prothèse fixe a été traitée par le Professeur Urs Belser et trois de ses collaborateurs.

Le Prof. Urs Belser a souligné les changements intervenus dans ce domaine, notamment ceux dus à l'amélioration des techniques adhésives et implantaire. Il a présenté en outre une comparaison de l'espérance de vie de tous les types de traitements, en fonction des différents supports (dentaire, implantaire ou mixte) et de l'existence ou non d'extension prothétique. D'après les travaux présentés par le conférencier, les meilleurs résultats sont toujours obtenus par les ponts conventionnels sur dents naturelles, viennent ensuite les reconstructions avec extension, suivies par celles sur implants, et en dernier celles à support mixte dento-implantaire.

Le metal-free devient de plus en plus fréquent

Le Dr Susanne Scherrer a présenté un aperçu des nouvelles céramiques dentaires, dont celles à l'oxyde de zirconium qui semblent pouvoir donner de meilleurs résultats par rapport aux plus anciennes. Il existe encore de grandes différences parmi celles récemment commercialisées. L'exposé du Dr Claude Crottaz, donné en duo avec celui de S. Scherrer, insista sur les différents matériaux et techniques qui font que le « metal-free » devient de plus en plus fréquent dans notre pratique quotidienne.

Enfin le Dr German Gallucci, avec une présentation intitulée « Approche sélective de différentes situations cliniques en prothèse implanto-portée », a montré l'importance de la sélection du type d'implants en fonction de chaque cas. Simultanément, il a mis l'accent sur le fait que les implants doivent avoir un profil esthétique, c'est-à-dire qu'ils doivent être choisis initialement en fonction de la reconstruction future. Ceci permet, par exemple de pouvoir espérer un succès final de l'ordre de 97 % pour la réhabilitation d'une édentation complète.

Dans la matinée réservée aux anciens étudiants exerçant à l'étranger ou en Suisse, le Dr Luc Portalier a fait une présentation axée sur l'esthétique, intitulée « Les sou-

rires du monde». Au moyen d'exemples parlants, il a souligné la différence entre perfection esthétique (les règles d'or), et mise en adéquation à un sourire spécifique. Il préconise l'utilisation de composites car ils permettent d'optimiser le résultat à un moindre coût et la reconstitution peut être modifiée ou adaptée à la demande du patient.

La collaboration interdisciplinaire optimise le résultat des traitements

Les Drs Massimo Fuzzi et Massimiliano Madurino ont rappelé que le but de tout traitement médico-dentaire est de prévenir l'apparition de toute pathologie active et de rétablir un état de santé buccodentaire par la mise en œuvre de techniques préventives et restauratrices diverses. Ils insistent sur l'approche raisonnée et raisonnable, souhaitée dans la prise en charge des cas complexes : la collaboration interdisciplinaire entre orthodontie et traitements prothétiques notamment, permet d'optimiser le résultat des traitements.

Les différentes parodontites en réalité une seule entité

Le Prof. Jean Meyer et son invitée, le Dr Corinne Lallam-Laroye, ont abordé la classification des parodontites agressives et chroniques dans l'espoir d'améliorer et de rendre plus cohérentes les indications thérapeutiques. Ils défendent la thèse que ces deux termes regroupent en réalité une seule entité. Cette nouvelle approche qui bannit la sémantique, vise à obtenir une parfaite adéquation entre le traitement et l'activité de la maladie parodontale.

Expliquer, enseigner et démontrer

Le Dr Denis Honegger a présenté sa façon de travailler en bouche dans sa pratique quotidienne avec l'aide d'un microscope opératoire. Plus puissant que les loupes que certains utilisent déjà, cet instrument permet, par le grossissement qu'il procure, un meilleur contrôle du travail à réaliser. Il permet en outre d'enregistrer une image ou une vidéo de ce que le praticien voit dans les oculaires, et donc de montrer au patient ou à un observateur tout ou partie du traitement. Les avantages de ce dispositif sont évidents : tout en améliorant la qualité des soins, il permet d'expliquer, d'enseigner, de démontrer.

Abaisser les barrières pour les personnes en institution

Le Prof. Frauke Müller, qui a repris la chaire de gérodonologie, a dressé un tableau très parlant de l'évolution démographique, en précisant que grâce aux soins actuels la population préserve ses dents naturelles bien plus longtemps. Ceci a pour conséquence que nous serons confrontés de plus en plus souvent à des patients ayant encore une denture naturelle, peut-être réduite, même à un âge avancé. Ce grand âge se caractérise par des morbidités multiples, une mobilité et une dextérité limitées, une atteinte psychique, une baisse de la motivation et de la résistance... Face à ce constat alarmant, le Prof. Müller fait les propositions suivantes pour aller au devant de cette population : il faudrait fournir des outils adéquats et mobiles, sensibiliser et former les étudiants et informer le corps médical. Il faudrait essayer de réduire la charge administrative et augmenter la rémunération du personnel soignant tout en abaissant les barrières qui rendent difficile l'accès aux soins bucco-dentaires pour les personnes institutionnalisées.

Les maladies à prions

Pour la division de Stomatologie, le Dr Tommaso Lombardi a fait le point des connaissances sur les maladies à prions, dont l'apparition récente chez les bovins (1986), représente un nouveau défi pour la médecine. Ces maladies neurodégénératives, heureusement rares, à évolution fatale, à longue période d'incubation, touchent aussi bien l'homme que de nombreuses espèces animales. Chez l'homme, elles sont sporadiques, héréditaires ou iatrogènes. La plus connue est la maladie de Creutzfeld-Jacob, à laquelle s'ajoutent le kuru, le syndrome de Gerstmann-Sträussler-Scheinker et l'insomnie fatale familiale. Les recommandations pour réduire la contamination et inactiver les prions doivent prendre en compte leur extrême résistance. Il faut immerger les instruments dans un désinfectant sans aldéhyde et, après nettoyage, les passer à l'autoclave à 134° pendant 18 minutes. On considère que la salive et le sang ne présentent pas de risque infectieux, mais deux cas de transmission sanguine viennent d'être publiés.

Dans sa présentation, intitulée « Design implantaire et stabilité osseuse », le Dr Jean-Pierre Bernard a passé en revue les données actuelles concernant les différentes caractéristiques des implants : leur forme générale (pas de vis et col), le matériau qui les compose, du titane, et leur surface, rugueuse. D'autres aspects comme le design et la surface de la région crestale de l'implant, la connexion prothétique et les temps opératoires ont été discutés et un consensus semble se dessiner entre les différents spécialistes et peu à peu tous les produits tendent à se ressembler.

Dernières évolutions des lampes à polymériser

La présentation suivante a été le fait du Dr Maria Cattani, qui a présenté les dernières évolutions des lampes à polymériser. Les trois types utilisés actuellement sont : les lampes halogènes, les lampes à arc plasma et les lampes à diodes électroluminescentes. Elles sont caractérisées par deux facteurs : premièrement leur spectre d'émission, qui doit être aussi proche que possible du spectre d'absorption du photo-initiateur présent dans les résines composites : le plus souvent la camphrokinone, sensible à une λ de 400 nm. Et deuxièmement, le flux énergétique, ou puissance, exprimé en mW /cm². L'inconvénient de certaines de ces lampes est le dégagement important de chaleur, potentiellement néfaste pour la pulpe dentaire.

Problématique de la stérilisation

Les deux dernières conférences de ce congrès ont traité la problématique de la stérilisation. Cette question est de nouveau d'actualité après l'apparition des maladies à prions.

Monsieur Hervé Ney, responsable de la stérilisation centrale des Hôpitaux Universitaires de Genève, a abordé le sujet sous l'angle légal, en rappelant les lois et les ordonnances qui régissent cette question. Il a insisté notamment sur la norme ISO 17664:2004 qui précise le devoir de diligence : cela signifie que les différents acteurs doivent prendre toutes les mesures requises par l'état de la science et de la technique en la matière.

Enfin, le Prof. Jacky Samson a exposé les implications de l'Ordonnance sur la prévention de la maladie de Creutzfeld-Jakob (OMCJ) à la Section de Médecine Dentaire de Genève. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2003 pour les hôpitaux et

les cliniques. D'après l'OMCJ « tous les instruments réutilisables (sauf quelques rares exceptions) doivent être stérilisés pendant 18 minutes à 134° C sous pression d'eau saturée »

Son exposé a été suivi d'une table ronde dirigée par notre confrère Serge Roh, président de la commission d'Hygiène du cabinet dentaire de la SSO, afin de répondre aux questions que se posaient à ce sujet les médecins-dentistes présents.

Ces présentations, toutes très intéressantes, ont retenu jusqu'au bout l'attention des congressistes. Ce fut aussi l'occasion de resserrer les liens d'amitié entre les confrères dans un contexte agréable, grâce aussi à la contribution de quelques maisons dentaires amies (Dental 2000 SA, Institut Straumann, Kaladent SA, Maillefer Instruments et 3M Espe Dental Products).

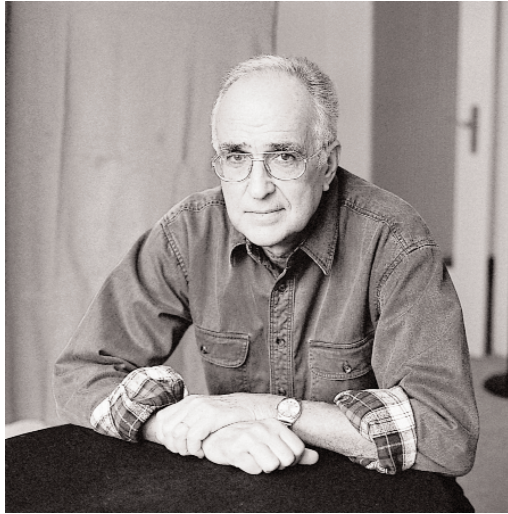
*Dr Mario Tacchini
Rev Mens Suisse Odontostomatol. 115: 1220-1222, 2005*

Ils nous ont quittés ...

Depuis l'Italie des AEEMD

Marcello Calandriello, Professeur de la clinique de Bologne, l'élève favori du Prof. Nally (1960), le grand ami de Pipo (Fiore-Donno) et de Aldo (Borsetti), le bourru et affectueux, l'ami sans chichi; nous ne pourrons plus le voir mais nous ne pourrons certainement pas l'oublier. Par son exemple, nous avons appris tant de choses, grandes et petites: le pli sous son nœud de cravate, signe distinctif de son élégance, l'importance du partage de ce que l'on sait, le dévouement dont nous avons besoin pour l'enseignement, le sérieux, l'engagement et surtout l'exactitude par rapport aux élèves. Il pardonnait beaucoup de choses, mais il ne faisait pas de leçons bâclées ou peu précises. Il nous a appris à ne jamais abandonner, mais à insister pour rejoindre nos objectifs, à ne pas nous laisser aller et surtout à ne pas pleurer sur nous-mêmes et il l'a fait avec son immense force de caractère malgré les adversités (obligé à se déplacer avec des béquilles pendant plus de trente ans à cause d'une paralysie), l'acharnement d'un destin qui ne lui a pas toujours souri.
Décédé le 19 septembre 2007

Hommage au Professeur Giorgio Cimasoni



Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est que nous voulions être encore une fois proches de Giorgio Cimasoni, proches de sa famille, vous trois, Sabine, Laurent et David.

Certes, j'aurais pu, ou peut-être dû, parler de la brillante carrière du Professeur Cimasoni, lui qui a marqué tant d'étudiants et de jeunes collaborateurs que je vois ici parmi nous et à qui il a tant donné... mais je préfère évoquer l'homme.

Giorgio ne laissait personne indifférent. Il y avait l'homme au caractère incisif, entier (il était né sous le signe du bélier), intègre, détestant la médiocrité. Mais, il y avait aussi l'homme séducteur qui rayonnait par son enthousiasme, son charisme et ses passions.

Ses passions : la sculpture sur bois, la marqueterie, la chasse, la course à pieds, la pêche et... l'écriture.

Ses endroits favoris : la Vallée de Conches, Zermatt, la plaine du Rhône près de Villeneuve, le Jura, la Forêt du Risoux.

Tout cela, il l'a partagé avec intensité. Plus d'un parmi nous se souviendra d'un Giorgio évoquant la passe au canard à la tombée du jour ou le bois pour la fabrication des violoncelles, de préférence de l'épicéa, ou encore la maison de Frank Lloyd Wright, en bordure d'une rivière dans l'état de Pennsylvanie. Que de souvenirs...

Il m'est difficile aujourd'hui de trouver les justes mots pour évoquer cette riche personnalité.

Trouver les justes mots... ces mots, Giorgio les écrivait... il les a écrits dans des livres et dans un petit recueil de douze histoires brèves intitulé « Je vais te dire ».

L'une de ces histoires, qui a touché plusieurs d'entre nous, a pour titre « Alles schön und weiss »... Je crois que ces mots ont aujourd'hui une résonance toute particulière.

Giorgio y raconte sa dernière entrevue avec son ami Auxilius (curieux prénom, comme il le dit dans l'histoire), Auxilius avec qui il avait arpenté toutes les hauteurs autour de Zermatt.

Les deux amis évoquent la nature, les empreintes du lièvre dans la neige, la silhouette du chamois au haut d'une crête.

Cette nature les amène à parler de la vie, de la mort, de l'après...

et je cite...«*Comme un tunnel tout beau, tout blanc...*»

puis, le texte continue ainsi...

« Il y eut une longue pose. Mon regard quitta un moment ce visage tranquille pour parcourir, par la fenêtre, le spectacle des montagnes inondées de soleil.

Il se faisait tard et je pris congé de mon ami.

Dans le village, écoutant les cris des enfants, je goûtais l'apaisement que le regard et les paroles du vieil homme m'avaient donné ».

Adieu Giorgio ...Tout beau, tout blanc... Alles schön und weiss...

4.03.08

Pierre Baehni

Giorgio, l'ami

C'est en 1976, lors de mon retour d'un an passé dans le service du professeur Løe, que je vins frapper à la porte du bureau de Giorgio. J'étais un inconnu et je désirais venir dans son service avec des idées qui n'étaient pas forcément les siennes. Il m'a fait confiance et m'a engagé pour une demi-journée par semaine. Je lui en suis toujours reconnaissant.

Quelques semaines après mon entrée dans son service, je lui apportais le travail que j'avais réalisé au Danemark avec Thorkild Karring. Une semaine plus tard, je revins le voir. Dès mon entrée, il commença à sauter sur son fauteuil en me criant : « M. Deslarzes, c'est du chinois ce que vous écrivez. Si vous vous y retrouvez, moi je n'y comprends rien ». J'ai repris le tout avec Jacques Matter et nous avons tous les trois publié une revue de la littérature sur l'induction tissulaire. Il m'a appris à écrire, de manière claire et lisible par tous, des sujets compliqués. Merci, Giorgio. Lors des colloques du mardi, j'ai beaucoup apprécié son esprit de synthèse, aussi bien pour des articles de parodontologie que pour d'autres sujets. J'ai essayé de suivre son chemin. Merci Giorgio.

Je le trouvais excellent professeur, enthousiaste, vivant, clair, passionnant. C'est l'exemple que j'essaie de suivre. Merci Giorgio. Il était exigeant avec les étudiants, mais très humain. Pendant une certaine période, il s'est même occupé des étudiants en difficultés. Je l'appréciais pour cette attitude.

Je le trouvais bel homme. J'admire aussi l'athlète : course à pieds, ski de fond, montagne, vélo, (tout comme moi), alpinisme et natation. Je ne partageais pas ses deux autres sports favoris, la chasse et la pêche.

Nous avons aussi fait de l'armée ensemble et c'est là que résonnèrent les premières notes de notre longue et chaleureuse amitié. Nous avons vécu des expériences complètement surréalistes, nous avons perdu notre temps à visiter des expositions, à fréquenter des piscines avec vagues, etc. Giorgio, au début, ne voulait pas me croire, qu'on allait passer quinze jours à perdre son temps. Après ce cours, il ne fit plus jamais d'armée. Mais nous avons tout de même bien ri.

Giorgio avait suivi une psychanalyse et moi, à l'époque, j'étais sur le point d'en terminer une. Cette façon de voir les choses nous a beaucoup rapprochés. On se comprenait. Ça a été le moment des confidences, des échanges.

Le bois était notre passion à tous les deux : il réalisait de splendides marqueteries, de voluptueuses sculptures, construisait des meubles alors que moi je m'étais lancé dans la restauration de meubles anciens. Nous aimions tous deux le bois : sa texture, son ramage, son odeur. Il était aussi passionné pour les bois de résonance et moi, j'étais amateur de lutherie des instruments à cordes pincées.

Zermatt, l'été, la vallée de Conches, l'hiver, la nature, l'environnement nous étaient chers à tous deux.

Et durant toutes ses années de maladie (presque 7 ans), ce furent tous ces souvenirs, tous ces échanges, toutes ces aventures, toute cette amitié qui apportèrent un peu de baume à la souffrance de Giorgio. Il s'est battu longtemps, très longtemps contre la maladie et a montré beaucoup de courage. J'ai essayé d'être le plus présent possible et de l'aider avec le plus d'amour possible. Je me dois aussi de rendre hommage à son épouse, Sabine, qui a entouré Giorgio avec dévouement, tendresse et affection. Beaucoup de ses amis lui apportèrent amour, fidélité et affection pour essayer d'alléger ses souffrances physiques et morales. Mais ce ne fut facile pour personne de le voir décliner petit à petit et d'être impuissant à l'aider de façon efficace.

Au cours de ces longs mois, nous avons beaucoup parlé ensemble de spiritualité. Je lui parlais de mes expériences personnelles, de ce qui me faisait vivre. Il m'écoutait toujours très attentivement. J'aurais tellement voulu lui donner une partie de cette paix qui était en moi. Aussi, j'ai été très ému lorsque son épouse m'a relaté sa dernière après-midi avec lui. Il lui a déclaré que « Tout est bien qui finit bien ». Il avait trouvé l'Amour et la Paix.

Le jour de ton départ encore, tu m'as laissé un beau cadeau : j'étais bien sur le chemin de la compassion, mais que j'avais encore bien du chemin à faire. Merci Giorgio. Très cher Giorgio, mon plus qu'ami, comme on aimait à se le dire, tu es dans mon cœur pour toujours comme pour tous ceux qui t'ont aimé et que tu as aimés.

Pour terminer, je vous citerai une phrase de Lytta Basset, théologienne protestante, professeur à l'université de Neuchâtel : « J'ai rencontré la douceur divine à travers Jésus. Ce Dieu de compassion a pris de plus en plus de place dans ma vie. Aujourd'hui, il m'arrive d'avoir les larmes aux yeux face à quelqu'un qui souffre. Ce sont des larmes de compassion. Ça, c'est Dieu. C'est ce qu'il y a de plus divin en nous qui pleure dans l'impuissance. »

Michel Deslarzes

Professeur Jean-Noël Nally

24 décembre 1914 – 20 janvier 2008



24 décembre 1914. La Première Guerre Mondiale a commencé depuis 5 mois quand il voit le jour à Genève. Et la Seconde Guerre Mondiale éclate juste au moment où il termine son doctorat en médecine dentaire à Genève. Mobilisé comme médecin-dentiste militaire dans le canton de Vaud, il doit soigner ses patients soldats avec les moyens militaires de l'époque, c'est-à-dire avec une fraise à pédale. Ce sont des années difficiles, d'autant plus qu'il vient d'ouvrir son cabinet et que sa famille s'agrandit. Mais bientôt ces années-là seront oubliées, et le retour à la vie civile le verra même propulsé à la présidence de l'Association des médecins-dentistes de Genève, de 1945 à 1947. Retournant travailler à temps partiel à l'Institut de Médecine Dentaire, il y devient privat-docent en 1954. C'est le vrai début de sa brillante carrière académique, qui le verra successivement professeur de 1954 à 1965, puis professeur extraordinaire à la Faculté de Médecine (au moment où l'Institut Dentaire devient une Section de cette Faculté), de 1965 à 1969, et enfin professeur ordinaire de 1969 à 1983, date de son départ à la retraite. En fait, sa carrière se termine en une sorte d'apothéose, par sa nomination comme vice-recteur de l'Université de Genève, de 1980 à 1983. Entre-temps, il a été visiting professor à l'Université du Michigan en 1969.

Son domaine fut la prothèse dentaire conjointe et partielle adjointe. C'est d'ailleurs pour ses travaux originaux en prothèse partielle adjointe, notamment en collaboration avec le docteur Charles-Noël Martinet, qu'il sera le plus connu partout en Europe. Il sera nommé pour cela docteur honoris causa de l'Université d'Aix-Marseille en 1972. En prothèse conjointe, sa sagacité lui a fait comprendre très tôt ce que la technique céramo-métallique allait pouvoir offrir à cette discipline, et il s'est lancé dans des travaux de recherche qui allaient finalement déboucher sur la création d'une unité de technologie des matériaux dentaires – la première de ce genre en Suisse.

Mais sa contribution la plus visible au développement de la Section de Médecine Dentaire fut probablement sa grande implication personnelle dans le transfert de l'École depuis ses locaux assez mal adaptés de la Rue Lombard dans le tout nouveau bâtiment de la Rue Barthélemy-Menn, créé spécifiquement pour elle en 1975. Conçu comme un prolongement de la Clinique de Pédiatrie, il a dû obéir à des critères architecturaux très contraignants, empêchant ainsi une construction d'une taille vraiment suffisante pour les besoins présents et futurs de la SMD. Cependant, pour chacun de ceux qui vécurent ce déménagement, ce fut l'occasion d'un nouveau départ et de la mise en œuvre de concepts nouveaux. Chaque service disposa d'une petite clinique spécialisée, en plus des grandes cliniques étudiants aux fauteuils et aux équipements modernes. Chaque enseignant eut à sa disposition un ensemble type formé d'un secrétariat, d'un bureau et d'un cabinet privé. Cette abondance au profit des chefs de service se fit cependant au dépend des collaborateurs, qui pei-

naient à se trouver une petite place pour simplement mener leurs travaux de thèses ou préparer leurs enseignements. Cette disposition des locaux et des infrastructures dura une bonne vingtaine d'années, de 1975 – date de l'ouverture du nouveau bâtiment – jusque vers le milieu des années 90, et fit longtemps l'admiration de nombreux visiteurs suisses et étrangers. Mais les conceptions évoluèrent, les besoins des collaborateurs de l'enseignement s'exprimèrent plus fortement, et une réforme des méthodes d'enseignement contribua aussi à faire évoluer les esprits. Sous l'impulsion du professeur Jacques Holz, des crédits furent obtenus et un remodelage en profondeur donna une toute nouvelle physionomie à l'École de Médecine Dentaire, qui est celle que nous lui connaissons actuellement. Depuis sa retraite, Jean-Noël Nally a pu ainsi voir comment ce qui avait été probablement l'œuvre de sa vie devenait l'œuvre de la vie d'un autre président de l'École de Médecine Dentaire.

Chrétien convaincu et exigeant, il a, durant sa retraite, écrit deux livres qui reflètent très bien ses convictions et ses interrogations : « Aujourd'hui, hier... et après ? », Éditions du Tricorne, Genève, 1996, et « Du Comment au Pourquoi », Éditions Slatkine, Genève, 2004. Réflexions personnelles sur le monde d'aujourd'hui et sur la place d'un chrétien dans ce monde, ces deux ouvrages reflètent parfaitement les préoccupations spirituelles et sociales de Jean-Noël Nally, au moment où le temps qui lui est donné lui permet de regarder le chemin parcouru comme les occasions manquées. Le professeur Jean-Noël Nally est décédé dans sa 94^e année, le 20 janvier 2008, paisiblement, entouré de l'affection de ses enfants.

Jean-Marc Meyer